

Les comtes de Forez étaient de vieux alliés du roi de France (1). Us jouèrent certainement un grand rôle dans la réunion de Lyon à la couronne et durent singulièrement favoriser aux officiers royaux l'exécution de leurs missions (2).

Le Chapitre de Lyon ayant hérité des droits exercés jadis par les comtes de Forez sur Lyon, les ministres de Philippe le Bel prétendirent plus d'une fois (3) que les chanoines étaient, à ce titre, sujets du roi de France.

Les sires de Beaujeu étaient également alliés du roi et lui prêtaient foi et hommage (4).

Au sud de la ville de Lyon, Philippe comptait encore des soutiens, des amis.

C'est ainsi qu'il s'était concilié l'alliance des comtes de Savoie (5) et celle des dauphins de Viennois (6) moyen-

geaient qu'à les renverser. Ils ne prévoyaient pas ce que leur coûteraient plus tard la chute du pouvoir archiépiscopal et l'établissement définitif de la royauté au milieu d'eux.

(1) *V. Arch. nal.*, Trésor des Ch., J. 270, n° 2, 3 (etc.). — *Méneslr.*, pr. p. 36 et XL, — *La Mure*, t. III, p. 53, n° 73 bis.

(2) Il faut observer cependant que de hautes montagnes séparent la majeure partie du Forez du Lyonnais et entravent forcément les relations entre les deux pays.

(3) Les négociations qui précédèrent les traités de 1307 et celui de 1312 donnèrent souvent à cette prétention l'occasion de se produire.

(4) *Arch. nat.*, Trésor des Ch., J. 270, n° 7, 6 août 1303. Le sire de Beaujeu promet (moyennant finances) de tenir du roi 200 livres de rente sur le péage de Beaujeu « des quiex dues cenz livres nos entrerons desores » en sa foy et en son hommage »... etc.

(5) *Arch. nal.*, Trésor des Ch., J. 501, n° 5... etc. — *Bibl. de la Fac. de mèdec. de Montpellier*, mss. Guichenon, H. 97. T. 22, n° 109 (deux pièces sous un seul n°.), communication de M. Boucherie, professeur au Lycée de la ville»

(6) Valbonnais, *Histoire du Dauphiné*, Genève, 1722, t. I, p. 246 —